

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3795

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Coopération décentralisée - Attribution d'une subvention à l'association Villes en transition dans le cadre de la coopération avec la Ville de Tinca et le Département de Bihor (Roumanie) pour l'année 2013 - Avenant n° 2 à la convention pluriannuelle**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Julien-Laferrière

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palaja, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Llung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

Conseil de communauté du 28 mars 2013**Délibération n° 2013-3795**

commission principale : développement économique

objet : **Coopération décentralisée - Attribution d'une subvention à l'association Villes en transition dans le cadre de la coopération avec la Ville de Tinca et le Département de Bihor (Roumanie) pour l'année 2013 - Avenant n° 2 à la convention pluriannuelle**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Villes en transition est une association loi 1901, créée en 1996 avec pour objectif principal de travailler au développement urbain et social de villes qui subissent une série de changements dans les domaines politique, économique, social et technique. L'association Villes en transition a ainsi été amenée à intervenir au Vietnam, au Brésil et en Europe centrale, plus spécialement en Roumanie où elle a acquis une bonne connaissance des problématiques liées aux conditions de vie des populations Roms.

Dans le cadre de la convention de coopération décentralisée 2011-2013, approuvée par délibération n° 2011-2498 du Conseil du 17 octobre 2011, la Communauté urbaine de Lyon, la Ville de Tinca et le Conseil général de Bihor se sont engagés dans un projet au profit des populations défavorisées de Tinca.

Ce projet se décompose en plusieurs points :

- la construction d'un centre multifonctionnel, établissement public de bains/douches accessibles aux familles roumaines et Roms dont les conditions de vie sont des plus précaires, avec accompagnement à l'éducation à l'hygiène, la propreté et la santé par des associations locales dans des espaces de sociabilité dédiés à cet usage,
- l'amélioration de l'habitat par le raccordement au réseau électrique de tout un quartier Roms de la Ville de Tinca,
- l'acheminement de chariots de propreté nécessaires à l'entretien des abords du futur équipement appelé à devenir un véritable centre multifonctionnel.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine développe une politique de coopération décentralisée en s'appuyant à la fois sur des partenariats avec plusieurs villes du monde et sur un soutien aux acteurs de la solidarité internationale de l'agglomération lyonnaise intervenant dans les mêmes zones géographiques. La coopération décentralisée est reconnue comme un outil efficace et un cadre propice à la lutte contre la pauvreté et les inégalités et pour le respect des droits de l'Homme, y compris droits économiques, sociaux et culturels.

Ce projet s'inscrit dans cette démarche. Aussi, afin d'en assurer la continuité et la réalisation, la Communauté urbaine souhaite renouveler son engagement envers l'association Villes en transition par un avenant n° 2 pour l'année 2013.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012

Par délibération n° 2012-3278 du Conseil du 8 octobre 2012 approuvant l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle, le Conseil a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € au profit de l'association Villes en transition, dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Ville de Tinca et le Conseil général de Bihor (Roumanie) pour l'année 2012.

Durant cette année 2012, 4 missions opérationnelles ont été réalisées à Tinca par l'association Villes en transition afin de contractualiser et mettre en œuvre le projet.

Le raccordement à l'alimentation électrique de 60 familles Roms a été achevé le 25 mai 2012. La pose de la première pierre du centre multifonctionnel sur le terrain mis à disposition par la mairie de Tinca, a été effectuée lors d'une mission officielle des Vice-Présidents chargés de la coopération et de la solidarité internationale ainsi que de la politique du logement, du 18 au 22 septembre 2012. Cette manifestation, qui s'est tenue en présence des autorités locales et départementales, de députés de l'Assemblée nationale roumaine et de l'Ambassadeur de France en Roumanie, a lancé officiellement le démarrage des travaux dont l'achèvement est prévu pour la rentrée scolaire de septembre 2013.

A cette occasion, un partenariat entre Villes en transition et la fondation roumaine Ruhama, qui a une expertise en matière de gestion de centres multifonctionnels, a été envisagé afin de répondre au mieux à la réalité du terrain. Cette fondation vise à mettre en place un travail de médiation et de conciliation avec des équipes pluridisciplinaires (professionnels et bénévoles), auprès des populations Roms et défavorisées de Tinca. A terme, la fondation Ruhama sera chargée de la gestion et du fonctionnement de l'établissement ainsi que des différentes activités éducatives qui y seront déployées : crèche, soutien scolaire, salles de rencontres et d'échanges à destination des parents pour sensibilisation à l'éducation, l'hygiène, la santé. Ce centre multifonctionnel sera reconnu comme un service municipal délégué, reconnaissance indispensable pour assurer la stabilité des fonds nécessaires à son fonctionnement.

La dernière mission de l'association Villes en transition, en novembre dernier, a permis de consolider la convention de collaboration entre la fondation Ruhama et l'association Villes en transition engageant la fondation Ruhama à produire un plan de financement pour le centre multifonctionnel et à élaborer les activités de ce centre. Par ailleurs, un contrat de maîtrise d'ouvrage entre l'association Villes en transition et le cabinet d'architecture de Tinca est en cours d'adoption. La Commune de Tinca doit veiller à mettre en œuvre les travaux d'assainissement nécessaires exigés par le nouvel équipement.

c) - Bilan

L'engagement de l'association Villes en transition dans le projet répond aux objectifs globaux de la convention de coopération décentralisée entre la Communauté urbaine et ses partenaires roumains. Dans le calendrier qui vise à faire aboutir le projet d'ici septembre 2013, l'avancement des travaux et les négociations liés au fonctionnement du futur centre multifonctionnel sont parfaitement engagés et se déroulent dans les délais escomptés. La Ville de Tinca a fait preuve d'une réelle détermination à la réussite du projet et a mis tout en œuvre pour faciliter les démarches et autorisations administratives nécessaires. On peut d'ailleurs noter que, depuis les élections de juin 2012, le Conseil municipal compte désormais un représentant de la communauté Rom.

Aussi, afin de soutenir l'avancement du projet tel que prévu, la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien auprès de l'association Villes en transition, par un avenant n° 2 pour l'année 2013.

d) - Programme d'actions pour l'année 2013 et plan de financement prévisionnel

Pour l'année 2013, l'association Villes en transition réalisera de nouvelles missions à Tinca afin de poursuivre, en lien avec les autorités et les partenaires locaux les démarches administratives liées à la construction, la contractualisation avec les entreprises, le choix des matériaux, l'obtention des devis correspondants, et de planifier les travaux de construction de l'équipement de bains/douches/sanitaires/laverie et salles polyvalentes. L'association Villes en transition poursuivra également sa collaboration avec la fondation Ruhama en vue, notamment, du recrutement de personnels Roms pour assurer l'entretien du centre et ses abords, ainsi que les permanences d'utilisation des lieux. Cela pourrait se traduire par l'accueil du Maire de Tinca et de responsables de la fondation Ruhama pour un travail de collaboration avec des associations lyonnaises proches des populations Roms implantées sur le territoire lyonnais.

Le centre multifonctionnel a prévu d'ouvrir ses portes à la rentrée de septembre 2013. Il sera inauguré officiellement à cette période.

De plus, une nouvelle opération de raccordement électrique de 25 foyers pourrait être envisagée avec l'aide d'un financement de la fondation Abbé Pierre de Lyon.

Enfin, l'association Villes en transition entamera une consultation des partenaires économiques potentiels du Département de Bihor sur un projet d'insertion professionnelle des populations défavorisées de Tinca afin de favoriser leur intégration dans la ville. Ce projet pourrait constituer les fondements d'une nouvelle convention de coopération entre la Communauté urbaine, la Ville de Tinca et le Département de Bihor pour les prochaines années.

Budget prévisionnel 2013 de l'association Villes en transition			
Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats d'études et de prestations de services, achats non stockés de matières et de fourniture	273 000	ventes de produits finis et prestations de services	38 706
services extérieurs : locations mobilières et immobilières, assurances, documentation	5 000	subventions d'exploitation publiques :	280 000
autres services extérieurs : rémunération intermédiaire et honoraires, déplacements, missions, frais postaux, services bancaires, etc.	32 000	. Agence française de développement (AFD)	
impôts et taxes	12 760	. Communauté urbaine de Lyon	
charges de personnel : rémunération du personnel, charges sociales	104 000	subventions fondations privées	22 744
autres charges de gestion courante	10 000	autres produits : cotisations	300
charges financières	130	produits financiers	40
charges exceptionnelles	6 510	produits exceptionnels	1 610
		reprises	0
		transfert de charges	0
Total	443 400	Total	443 400

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € pour l'année 2013, au profit de Villes en transition, dans le cadre du projet d'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées de Tinca ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € au profit de l'association Villes en transition dans le cadre de la coopération avec la Ville de Tinca et le Département de Bihor (Roumanie) pour l'année 2013,

b) - l'avenant n° 2 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Villes en transition définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° OP0202522.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.